



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

XENTARI

1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

XENTARI

Code GIFAP : WG (granulés à disperser dans l'eau)

35000 UI dbm/mg *Bacillus Thuringiensis subsp. Aizawai* (BTA)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Insecticide biologique contre la tordeuse de la grappe et les noctuelles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PHILAGRO France

Parc d'Affaires de Crécy

2, rue Claude Chappe

69771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or Cedex

France / Tel. : 04.78.64.32.64 / Fax : 04.72.53.04.58

fds@philagro.fr

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

0800 21 01 55

ORFILA 01.45.42.59.59 (Organisme consultatif officiel)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange

Classification selon :

- directive 67/548/EEC modifiée par la directive 2001/59/EC (résultats des études expérimentales),
- directives 1999/45/EC, 2001/60/EC, 2006/8/EC (classification basée sur la concentration en substances actives et autres ingrédients), et directive 2003/82/EC pour les pesticides (phrases spécifiques)

Mention (s) aucun

Phrase(s) de Risques aucun

2.2. Eléments d'étiquetage

Symbole(s) aucun

Phrase(s) de Risques aucun

Phrases de Sécurité

S2 : Conserver hors de la portée des enfants

S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

S24 Eviter le contact avec la peau

S37 Porter des gants appropriés

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes].

2.3. Autres dangers

Contient du BTA, ces micro-organismes peuvent potentiellement entraîner une réaction sensibilisante.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

XENTARI

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2. Ce produit doit être considéré comme un mélange selon les directives CE.

Composition / Information sur les composants dangereux :

Numéro	UI dbm/mg	N° CAS	Nom chimique			
1	35000	na	<i>Bacillus Thuringiensis subsp. Aizawai</i> , BTA (strain ABTS-1857, serotype H-7)			
Numéro	N° CE	Annex-1 listing	Symbole(s) Règ. 1272/2008	Mentions de danger Règ. 1272/2008	Symbole(s) Dir. 67/548	Phrase(s) de risque Dir. 67/548
1	-	Oui	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Généralités	En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Inhalation	Mettre à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Peau	Retirer les vêtements souillés. Les laver avant de les réenfiler. Laver immédiatement au savon et à l'eau.
Yeux	Rincer complètement et longtemps avec beaucoup d'eau. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le patient est conscient, rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut potentiellement entraîner une réaction sensibilisante.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'antidote spécifique connu, traitement symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, mousse, sable et eau.

Moyen d'extinction inapproprié : aucun.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion ou la décomposition thermique peut engendrer des vapeurs toxiques ou irritantes.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection adéquats et une protection pour les yeux / le visage.

Autre information

Limiter l'épandage des fluides d'extinction, contenir l'écoulement et ne pas laisser s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

XENTARI

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau.

Porter des gants de protection (nitrile), des lunettes de sécurité ou un masque de protection du visage et un vêtement de protection approprié.

Eloigner les sources d'inflammation.

Evacuer la zone à risque ou consulter un expert.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau.

Ne pas entraîner les résidus dans les canalisations ou autres voies d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser immédiatement le produit répandu. Balayer, ramasser avec une pelle et placer dans des récipients scellés. Creuser profondément les sols contaminés et les placer dans des fûts. Utiliser un tissu mouillé pour nettoyer les sols et tout autre objet contaminé, le placer également en récipient scellé. Evacuer tous les déchets et vêtements contaminés de la même manière en tant que « déchet chimique » (par exemple dans un centre de destruction autorisé). Ne pas entraîner les résidus dans les canalisations ou autres voies d'eau.

Pour les consignes de protection individuelle, voir section 8.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées. Pour la protection du personnel, voir la rubrique 8.

Ne pas boire, manger, ni fumer lors de la manipulation des produits et dans le lieu de travail.

Prévention des incendies et explosions

Pas de recommandations spécifiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans le récipient d'origine bien fermé, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Éviter le contact direct du soleil.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Autre information : ne pas mélanger avec de l'eau (sauf pour l'utilisation finale et normale du produit).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir l'étiquette.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Il n'y a pas de limite d'exposition nationale pour ce produit.

Aucun rapport sur la sécurité chimique n'est requis pour ce type de produit.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Assurer une ventilation adéquate.

Protection individuelle :

Respiratoire

Porter de préférence un masque couvrant tout le visage avec une cartouche adaptée pour les vapeurs organiques, les poudres ou les aérosols (filtre de type AP).

Mains

Porter des gants de protection en nitrile. L'épaisseur minimum doit être de 0,3 mm et la longueur minimale de 30 ou 35 cm.

Yeux

Porter des lunettes de sécurité ou un masque de protection.

Peau et corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Autre information

Laver les vêtements avant de les réutiliser.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

XENTARI

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide (microgranulé)
Couleur	Marron clair
Odeur	odeur typique des produits de fermentation
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	4,7 (dans l'eau à 1%, 25°C) (CIPAC MT 75.2)
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Non facilement inflammable (EEC A.10)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non déterminé
Pression de vapeur	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Densité relative	Non applicable
Densité apparente	0,383 g/ml (23°C) (CIPAC 169)
Solubilité dans l'eau	Se disperse et est partiellement soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/ eau	Non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	225°C (EEC A.16)
Température de décomposition	Pas de décomposition jusqu'à la température d'auto-inflammabilité
Viscosité dynamique	Non applicable
Viscosité cinématique	Non applicable
Propriétés explosives	Non explosif (EEC A.14)
Propriétés comburantes	Non comburantes (EEC A.17)

9.2. Other information

Densité relative de la vapeur (air = 1)	Non déterminé
Tension de surface	Non déterminé

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir la rubrique 7).

10.2. Stabilité chimique

Stable pour un minimum de 2 ans dans les conditions de stockage et de manipulation recommandés (voir la rubrique 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir la rubrique 7).

10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures élevées, la lumière et l'humidité.
L'alcalinité du milieu désactive le produit.

10.5. Matières incompatibles

Les oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, consulter la section 5.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

XENTARI

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Nom	XENTARI
Toxicité aiguë	
DL50 Voie orale	Rat : > 5000 mg/kg
DL50 Voie dermale	Lapin : > 2000 mg/kg (US EPA Guidelines 142A-11)
DL50 Voie inhalatoire (4h)	Rat : > 3,05 mg/l (concentration maximum réalisable, corps entier) (US EPA Guidelines 152A-12)
Irritation	
Peau	Faiblement irritant (US EPA Guideline 152A-11)
Yeux	Faiblement irritant (US EPA Guidelines 152A-14)
Sensibilisation	Non sensibilisant (Test de maximisation) (OCDE 406)
Autres informations	<i>Bacillus Thuringiensis subsp. Aizawai (BTA) (matière active)</i> Génotoxicité : Test de réversion de mutation négatif (test d'AMES)

En se basant sur les données disponibles, pas de critère de classification pour les classes de risques considérées.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ce produit devant être utilisé en pulvérisation dans l'agriculture, les voies d'exposition les plus probables sont les voies cutanée et / ou inhalatoire.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Nom	XENTARI
Algues	Toxicité aiguë, 72h (<i>Selenastrum capricornutum</i>) (OCDE 201): CE _{r50} : 275 mg/l CE _{b50} : 119 mg/l
Abeilles	La dose maximum (2,24 kg formulation/ha), appliquée à des intervalles de 4 semaines, est le NOEL pour les abeilles (<i>Apis mellifera</i>) (FIFRA 154A-24).
Nom	<i>Bacillus Thuringiensis subsp. Aizawai (BTA) (matière active)</i>
Poisson	Toxicité aiguë, 96h-CL ₅₀ (<i>Oncorhynchus mykiss</i>) : > 100 mg/l (US EPA-540/9-85-006) Toxicité chronique, 30j-NOEC (<i>Oncorhynchus mykiss</i>) : 30 mg/l (US EPA FIFRA 154A-19)
Daphnies	Toxicité aiguë, 10j-CE ₅₀ (<i>Daphnia magna</i>) : 12 mg/l (US EPA FIFRA 154A-20) (10j-NOEC = 5,9 mg/l) Toxicité chronique, 21j-NOEC (<i>Daphnia magna</i>) : 0,5 mg/l (US EPA 72-4)
Abeilles	Toxicité orale aiguë, 9-12j-DL ₅₀ (<i>Apis mellifera</i>) : 16,5 µg/abeille (FIFRA 154A-23)
Oiseau	Toxicité aiguë, 5j- CL ₅₀ (<i>Colin de virginie</i>) : >1714 mg/kg pc (FIFRA 154A-16) (Colvert) : >1714 mg/kg pc (FIFRA 154A-16)
Ver de terre	Toxicité aiguë, 30j-CL ₅₀ (<i>Eisenia foetida</i>): > 1000 mg/kg sol sec (NOEC = 1000 mg/kg sol sec) (OCDE 207)

12.2. Persistance et dégradabilité

Nom	<i>Bacillus Thuringiensis subsp. Aizawai (BTA) (matière active)</i>
Dégradation biotique	Non déterminé
Dégradation abiotique	Le BTK se dégrade rapidement en présence d'UV.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nom	<i>Bacillus Thuringiensis subsp. Aizawai (BTA) (matière active)</i>
Non applicable	Ce <i>bacillus</i> n'est pas pathogène pour les organismes non cibles et ne se reproduit pas dans ces organismes non cibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Nom	<i>Bacillus Thuringiensis subsp. Aizawai (BTA) (matière active)</i>
	Adsorption K _{FOC} = non applicable pour les substances microbiennes.
	Désorption K _{FOC-des} = non applicable pour les substances microbiennes.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

XENTARI

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non requis (un rapport sur la sécurité chimique n'est pas exigé)

12.6. Autres effets néfastes

Aucun autre effet néfaste connu sur l'environnement.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les emballages commerciaux doivent être complètement vidés et rincés. Les rendre inutilisables et se conformer à la réglementation en vigueur pour l'élimination. Ils peuvent par exemple être éliminés via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Les reliquats de produit doivent être éliminés en conformité avec la réglementation. Ils peuvent par exemple être éliminés via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre : ADR / RID

Transport fluvial : ADN

Transport maritime : IMO / IMDG

Transport aérien : ICAO-TI / IATA-DGR

14.1. Numéro ONU

Exempté

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

Exempté

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Exempté

14.4. Groupe d'emballage

Exempté

14.5. Dangers pour l'environnement

Exempté

14.6. Précautions particulières à prendre

Exempté

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique proposée pour les installations classées pour l'environnement (ICPE) : Aucune

Délai de rentrée = 6 heures après la fin de la pulvérisation.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

XENTARI

16. AUTRES INFORMATIONS

Sections modifiées lors de la mise à jour : toutes les sections de cette FDS ont été modifiées pour se conformer au nouveau format du règlement 453/2010/CE.

Libellé intégral des phrases de risques apparaissant en section 3 :

-

Libellé intégral des mentions de dangers apparaissant en section 3 :

-

Signification des sigles :

SGH (ou GHS) : Système Global Harmonisé

PBT : Persistant Bioaccumulable et Toxique

vPvB : très Persistent très Bioaccumulable

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

NOEL : Niveau sans effet observé

CETTE FICHE N'EST VALABLE QUE POUR LES USAGES ET LES CONDITIONS D'EMPLOI QUI SONT MENTIONNES SUR L'ETIQUETTE.

Cette fiche complète l'étiquette mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état des connaissances de PHILAGRO France relatives au produit concerné, à la date de révision. Ils sont donnés de bonne foi.
